



HAL
open science

Europe latine - Amérique latine

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Europe latine - Amérique latine. 2013, Sorbonne Paris Cité, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. hceres-02029821

HAL Id: hceres-02029821

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029821>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de l'école doctorale n°122



Europe latine, Amérique latine

PRES Sorbonne Paris Cité
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3

Vague D - 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Membres du comité d'experts

Président :

M. Vincent BERDOULAY, Université de Pau et des Pays de l'Adour

Experts :

M. Daniel DELAHAYE, Université de Caen Basse Normandie

Mme Laurence LONGO, Université de Strasbourg

M. Eric LYSØE, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

M. Michael PARSONS, Université de Pau et des Pays de l'Adour

M. François ROUDAUT, Université Paul-Valéry - Montpellier 3

M. Dominique TRIAIRE, Université Paul-Valéry - Montpellier 3

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Christian BOIX

Présentation de l'école doctorale

L'école doctorale *Europe latine, Amérique latine* (ED 122) est une des cinq écoles doctorales de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et des 25 écoles doctorales du PRES Sorbonne Paris Cité. Ces institutions l'inscrivent dans un collège des écoles doctorales et d'un institut des études doctorales qui jouent un rôle non négligeable (notamment la transmission de l'information entre écoles et l'examen des cotutelles) et elles lui permettent de se prévaloir des services du CFDIP (Centre de Formation des Doctorants à l'Insertion Professionnelle).

Son périmètre thématique repose sur une notion vague de latinité (de fait, les aires linguistiques espagnole, portugaise et italienne) et plus précisément sur les aires investies par les laboratoires qui la composent. Il s'agit des équipes d'accueil (EA) suivantes :

- EA3417 - CERLIMM (Centre d'études et de recherches sur la littérature italienne médiévale et moderne),
- EA2292 - CREC (Centre de recherche sur l'Espagne contemporaine),
- EA3421 - CREPAL (Centre de recherche sur les pays lusophones),
- EA2052 - CRIAL (Centre de recherche interuniversitaire sur l'Amérique latine),
- EA3979 - LECEMO (Les cultures de l'Europe méditerranéenne occidentale face aux problèmes de la modernité),
- UMR7227 - CREDA (Centre de recherche et de documentation sur les Amériques).

Autrefois spécialisé sur l'Amérique latine, cette UMR a commencé son ouverture vers le nord de l'Amérique sans que son centre de gravité initial n'ait encore beaucoup bougé, mais la question de l'accueil de certains doctorants intéressés seulement par l'Amérique anglophone va se poser de façon croissante.

En rapport avec la recherche qui se fait dans ces équipes, l'ED 122 affiche trois axes prioritaires : Altérité et émigration ; Faits divers et société ; Singularité et héritage.

L'ED 122 compte actuellement 242 doctorants (dont 51 en première année). La dotation globale a été de 18 664 € pour l'année civile 2012.

L'ED 122 demande un renouvellement à l'identique.

Synthèse de l'évaluation

● Appréciation par critère :

Le comité d'évaluation a dû travailler avec des dossiers qui étaient confus et comportaient beaucoup d'ambiguïtés, voire des statistiques divergentes. Le dossier de l'autoévaluation était absent.

Cela peut s'expliquer en partie par le fait que la direction de l'ED 122 a changé pour le quinquennal à venir.

La visite sur place (où un dossier révisé et complété a été remis au comité) et les entretiens avec l'ancienne comme la nouvelle direction, ainsi qu'avec des membres du conseil et des doctorants, a permis de combler en partie l'information parfois lacunaire sur laquelle est fondée ce rapport d'évaluation. Il était donc parfois difficile de porter une appréciation complète.

Fonctionnement et adossement scientifique :

Le conseil n'est pas conforme à l'arrêté du 7 août 2006, ni dans le dossier initialement soumis, ni dans la version révisée fournie le jour même de la visite d'évaluation. La dernière version indique que le conseil est composé de 26 membres et seulement 24 noms sont fournis, et dans un cas comme dans l'autre, le nombre des représentants de laboratoires excède la proportion voulue par l'arrêté. De plus, dans le descriptif de ses fonctions, le conseil (parfois désigné « conseil de gestion ») n'est qu'« informé de l'ensemble des inscriptions acceptées » par l'encadrant pressenti et le directeur de l'ED.

La composition et les fonctions du Conseil de l'ED devront donc être corrigées au plus tôt.

La gouvernance n'est pas claire : quel est le rôle du Bureau et comment est-il désigné, si tant est qu'il subsiste (la version révisée du dossier ne l'associe plus au nouveau conseil de 24/26 membres) ? Le personnel à disposition de



L'ED 122 demeure limitée, malgré la mutualisation de la gestion des dossiers des doctorants qui est assurée par le service des doctorants de Paris 3. Il en résulte un manque d'information de la direction sur l'évolution de sa population étudiante (le dossier soumis s'en est ressenti). De plus, le renouvellement complet du personnel a conduit à des dysfonctionnements. L'investissement humain remarquable de la part de la direction pour être à l'écoute des doctorants ne peut compenser ces lacunes ni s'exercer pour la totalité des doctorants étant donné leur nombre.

Les moyens matériels sont meilleurs avec deux bureaux et une salle (avec quelques ordinateurs) dédiée aux doctorants au site de Bièvre. La perspective de la rénovation de la Maison de la recherche de la rue des Irlandais semble encore améliorer les perspectives d'avenir. Mais de fait, l'UMR CREDA a des locaux à l'IHEAL (Institut des hautes études sur l'Amérique latine), éloigné, qui retiennent tout naturellement ses doctorants. Leur présence au site de Bièvre est donc faible, celui-ci profitant surtout aux doctorants des autres équipes. L'information est assurée par une brochure annuelle et par un site web. Ce dossier est complet mais pas à jour pour toutes les rubriques (cf. les modalités de formation).

La charte des thèses n'apparaît pas dans le dossier. Elle devrait figurer sur le site web quand elle sera disponible. L'ED 122 n'ayant pas d'autre politique d'admission et de choix des sujets de thèse que ceux des encadrants des divers laboratoires, elle joue principalement un rôle d'accompagnement et d'appui à des initiatives venues le plus souvent d'autres structures. En revanche, elle appuie activement les initiatives prises par les doctorants sous forme d'ateliers ou de journées d'étude. Elle a une politique de site (coopération avec l'ED 267, séminaires communs, collège doctoral, participation aux universités d'été, services communs de l'Université pour la formation professionnelle, associations étudiantes). Une part importante de son budget va en appui à des missions d'étude en complément des subventions des laboratoires. L'ouverture internationale se concrétise par ces missions sur le terrain, la présence de doctorants étrangers (la moitié des inscrits), quelques cotutelles et la participation à des universités d'été (Venise, Madrid). La politique de l'ED sur ces appuis financiers gagnerait à être affichée plus clairement. Elle gagnerait aussi à poursuivre ses efforts pour augmenter le nombre de cotutelles, notamment dans les aires culturelles dont elle s'occupe.

Encadrement et formation

Comme déjà mentionné, il est très difficile de porter une appréciation fondée sur les données fournies dans le dossier, car elles sont parfois erronées ou se contredisent. Par exemple, le dossier indique 25 titulaires de l'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) pour l'encadrement de thèses, alors que le tableau référence 68 PR. Pareillement, si on calcule le taux de thèses financées à partir du tableau, il est de 14 % et non de 38 % comme indiqué dans le dossier. La durée moyenne des thèses est tout aussi difficile à mesurer (de 4 ans dans un tableau à 5 à 7 comme objectif indiqué dans le texte).

S'il y a 25 soutenances environ par an, et si l'on ajoute l'information recueillie auprès des doctorants, il semble que la tendance est au raccourcissement de la durée des thèses, tout particulièrement celles qui sont financées. Il faut tenir compte du retard provoqué par les missions sur le terrain et des contraintes subies par des doctorants qui doivent faire des périodes en tant que salariés pour financer leurs études (les taux fournis ne semblent pas fiables). Comme ailleurs, l'ED 122 devra veiller à ce que ne s'établisse pas deux catégories de doctorants, ceux financés pour leur thèse étant les moins nombreux. L'ED 122 en est consciente et doit s'engager avec détermination et souplesse dans une politique de réduction de la durée de certaines thèses.

La formation devrait tenir compte de ce défi avec plus d'attention. En ce qui concerne la formation professionnalisante à des métiers non universitaires, l'ED ne peut entièrement se reposer, comme elle a tendance à le faire, sur d'autres structures. Soit elles sont éloignées des compétences propres des doctorants de cette ED, soit elles privilégient les doctorants déjà contractuels qui aspirent à une carrière universitaire (ce que fait par exemple le CFDIP ; quant aux doctoriales, seulement une doctorante de cette ED a été sélectionnée sur tout le quadriennal précédent).

Pour autant, l'offre de formation générale (100 heures indiquées, mais sans processus de validation explicite, sauf pour les 15 h obligatoires fournies par le CFDIP pour les doctorants contractuels) est importante et variée. Au-delà de ce qu'offrent les laboratoires, la direction de l'ED 122 encourage la tenue d'ateliers et de journées d'études à l'initiative des doctorants. Cela crée à la fois une entraide et une émulation entre les doctorants. Même si cela se fait dans d'autres écoles au sein d'associations de doctorants, la proximité que la direction entretient avec les étudiants permet d'enrichir ces initiatives. Il convient de souligner le soutien qu'apporte un ATER affecté au service de l'ED, notamment pour la valorisation des compétences. Il n'en reste pas moins que l'ED 122 aurait tout à gagner à formaliser davantage son rôle propre dans la formation des doctorants.

Cela est à mettre en perspective avec le fait que plus de la moitié des doctorants relève du CREDA. Le poids de cette UMR, proposant à ses membres de nombreuses activités mais localisée relativement loin, peut se traduire autant comme un atout que comme une faiblesse, celui d'une relative division de l'ED. Les doctorants des plus petites équipes trouvent dans l'ED un milieu favorable à leur désir d'interaction et de formations complémentaires, tandis que ceux du



CREDA bénéficient déjà d'une offre interdisciplinaire importante. Des formations transversales pourraient contribuer au maintien et développement des interactions au sein de l'école.

Suivi et Insertion

Le texte ne mentionne pas de dispositifs particuliers en ce qui concerne le suivi des doctorants, en dehors de ce qui a été signalé ci-dessus (soutien d'un ATER, entraide et appuis divers). L'ED 122 devrait considérer sérieusement la possibilité d'organiser des bilans au cours de la thèse (présentations à mi-parcours, entretiens avec des comités, etc.).

Pour diverses raisons déjà évoquées, et notamment le manque d'appui administratif, le comité ne dispose pas de données chiffrées utilisables.

- **Appréciation globale :**

Malgré les lacunes du dossier soumis au comité, il est manifeste que l'ED 122 bénéficie d'un bon adossement scientifique et de la très grande proximité de sa direction avec les doctorants. C'est une école qui vit, où les doctorants trouvent du soutien et organisent des ateliers et des journées d'études. Cependant, ce dynamisme souffre cruellement d'un manque d'appui administratif, d'un manque de suivi des doctorants et docteurs et corrélativement d'un manque de structuration explicite de l'offre de formation.

- **Points forts :**

- Implication des doctorants (ateliers, journées thématiques et séminaires).
- Adossement scientifique et appui des laboratoires.
- Aide financière aux doctorants.

- **Points faibles :**

- Pas de suivi de l'insertion des docteurs.
- Dépendance vis-à-vis de structures extérieures (SCD, CFDIP) pour la formation professionnalisante.
- Appui administratif insuffisant.
- Pas de modalités de suivi de l'avancement des thèses.
- Manque de formations thématiques transversales.
- ED sur deux sites éloignés (Paris 3 et Institut des Hautes Etudes sur l'Amérique Latine).

Recommandations pour l'établissement

Après une mise en conformité de la composition et des fonctions du conseil, l'ED 122 devrait se structurer de façon à compléter l'offre de formation non seulement en dégageant des transversalités (incluant l'UMR) mais aussi en accordant une attention particulière aux nombreux doctorants qui ne feront pas une carrière de type universitaire. Ils ont besoin d'une formation professionnalisante que ne peuvent totalement leur offrir les structures de mutualisation (type CFDIP). Celles-ci demeurent trop sélectives et trop éloignées des besoins de la majorité des doctorants de l'ED 122. L'école doit poursuivre sa politique d'équilibrage du ratio doctorants/directeur de thèse. Par des formations transversales et professionnalisantes, par la mise en place d'un encadrement de la progression des thèses, par une politique de suivi des docteurs, par une politique scientifique clairement affichée en rapport avec les équipes, l'ED 122 pourrait mieux tirer parti du potentiel offert par son adossement scientifique et par le dynamisme des étudiants.

Notation

- Fonctionnement et adossement scientifique : C
- Encadrement et formation : B
- Suivi et insertion : C



Observations de l'établissement



PRÉSIDENCE

Marie-Christine LEMARDELEY
Présidente de l'Université Sorbonne
Nouvelle - Paris 3

à

Jean-Marc GEIB
Direction de la section des formations et
diplômes - AERES

Objet : Rapport d'évaluation de l'ED 122 « Europe Latine – Amérique Latine ».

P.J. : Observations de portée générale

Cher collègue,

Je vous remercie pour le rapport d'évaluation de l'Ecole Doctorale 122 : « Europe Latine – Amérique Latine ».

Vous trouverez ci-après les réponses du directeur de l'ED concernant les remarques et appréciations générales du comité d'experts.

S'il est vrai que cette ED offre un périmètre unique en France, la dispersion sur plusieurs sites des unités de recherches qui la composent, et la fragmentation disciplinaire entre un pôle SHS et un pôle ALL qui en résulte, peuvent constituer un handicap réel, que les efforts de l'ancienne directrice ont en partie atténué, et que l'université aura à cœur de combler à l'avenir, notamment dans le cadre de Sorbonne Paris Cité. La qualité des unités auxquelles elle est scientifiquement adossée n'en reste pas moins de grande qualité, comme en témoignent les évaluations de l'actuelle campagne, alors que la note « C » allouée au critère adossement semble suggérer le contraire. Enfin, il est à noter que le développement d'un pôle doctoral au sein de l'OVE de notre université contribuera très certainement à mieux mettre en valeur les réalisations de l'ED en matière de suivi des docteurs et d'insertion professionnelle, en France comme à l'étranger.

Je vous prie d'agréer, cher Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.



Lemardeley.

Marie-Christine Lemardeley

Réponse au rapport d'évaluation de l'ED 122
Volet relatif aux observations de portée générale sur le rapport d'évaluation

Myriam Tanant (directrice de l'ED122 en fonction jusqu'en octobre 2012) et Pierre Civil (directeur de l'ED122 depuis octobre 2012) avons présenté le 13 février 2013 au comité d'experts de l'AERES les modalités de fonctionnement et la politique scientifique de l'ED 122 « Europe latine-Amérique latine ».

Au cours de la visite, le comité avait formulé un certain nombre de remarques auxquelles nous nous étions attachés à donner des explications claires et sincères. Peut-être n'avons-nous pas su toujours convaincre. Nous nous déclarons particulièrement surpris par le rapport d'évaluation qui vient de nous être adressé, non pas tant par les commentaires, qui par ailleurs mettent en avant le caractère positif de points essentiels à nos yeux, que par l'extrême sévérité des notes attribuées en conclusion.

Comment ne pas interpréter cela comme une remise en question du travail accompli, un relatif déni de la satisfaction exprimée par nos doctorants, de l'implication de ces derniers dans des activités éminemment formatrices, enfin, du bien-fondé d'une ED qui a pourtant affirmé sur la période évaluée un réel dynamisme. Nous souhaitons donc apporter à ce compte rendu des éléments de réponses circonstanciés et immédiatement vérifiables que nous ordonnons suivant les rubriques instruites.

Fonctionnement et adossement scientifique

Nous reconnaissons, tout en la regrettant bien sûr, la **confusion et les lacunes du dossier** envoyé à l'AERES en octobre 2012, dans une période de transition à la direction de l'ED et au moment de l'arrivée d'un nouveau gestionnaire administratif. Le dossier révisé et complété par des annexes qui fut remis au comité lors de la visite arrivait certainement bien tard.

L'**absence du document d'autoévaluation** est le fait d'un malentendu sur sa nécessité elle-même. Comme nous, une autre ED de l'Université n'a pas interprété qu'il était indispensable de le joindre au dossier avant l'évaluation.

«La composition et les fonctions du Conseil de l'ED devront être corrigées au plus tôt» (p. 4)

La composition du Conseil de l'ED a été dûment revue et corrigée, portée à 26 noms dans la configuration précise stipulée par l'arrêté de 2006. Le caractère incomplet de la liste présentée venait du fait que deux membres extérieurs avaient souhaité être remplacés et deux représentantes d'équipes de recherche (Mmes Penjon et Budor en retraite au 31 août 2012) n'y avaient pas non plus été maintenues, dans l'attente de la recomposition du Conseil. Cette situation a donc été régularisée.

Il apparaît que nous n'avons pas suffisamment clarifié le rôle de notre Conseil. Nous tenons à réitérer nos explications : le Conseil, réuni 4 fois dans l'année, joue pleinement le rôle qui lui est assigné par l'arrêté d'août 2006 : assister le directeur/directrice dans ses tâches, définir les orientations scientifiques de l'ED et déterminer chaque année son programme d'activités scientifiques (cycles de conférences, séminaires doctoraux, journées d'étude de doctorants, formation transversale et interdisciplinaire). Il prend toute décision concernant la consommation du budget alloué et supervise la gestion de celui-ci (aides aux missions, aides à la publication, financement des journées d'étude et universités d'été, etc.) Enfin, il sélectionne et auditionne en fin d'année les candidats aux cinq contrats doctoraux attribués à l'ED. Selon les règles fixées par le Collège doctoral de l'Université, les candidats doivent avoir soutenu leur Master 2 avant la fin juin de l'année universitaire en cours avec la mention Très bien. Le Conseil est aussi informé régulièrement de l'état des inscriptions, des sujets de thèse déposés et des soutenances annoncées.

Le bureau de l'ED composé de 5 membres du Conseil (dont un représentant des doctorants) est réuni au moins trois fois dans l'année et dans certains cas exceptionnels pour prise de décisions urgentes. Il traite notamment de l'examen des demandes de dérogation pour réinscription au-delà des quatre ans prévus, de la sélection des dossiers en vue de leur présentation à l'attribution de prix de thèses. Il

assure aussi un rôle de médiation en cas de désaccords entre le doctorant et le directeur de recherche et oriente la recherche de directeur de thèse par certains doctorants étrangers...

« Manque d'information... sur l'évolution de la population étudiante » (p. 5)

Sur le site de l'ED, sont accessibles des informations concernant **tous les doctorants inscrits** : date de première inscription, nom du directeur et sujet de la thèse.

Toutes les ED reçoivent les mêmes données du Service des doctorats et les présentent sous forme de tableau avec pourcentage statistique concernant le devenir des doctorants. L'ED122 ayant un nombre important de doctorants étrangers, les informations collectées sont parfois lacunaires et peuvent se révéler imprécises ou même contradictoires. Nous n'avons pas commenté ces chiffres dans le dossier dès lors qu'ils rendent compte explicitement de la situation de notre population étudiante. Rappelons enfin que la gestion administrative est assurée par des ingénieurs d'étude affectés à deux ou trois ED de l'Université : l'ED122 a été gérée selon les mêmes modalités que les autres ED pour ce qui est des chiffres et informations.

« La charte des thèses n'apparaît pas dans le dossier » (p. 5)

Ce document qui est le même pour tous figure sur le site du Service des doctorats. Tout doctorant en a reçu un exemplaire « papier » pour signature. Il a bien été ajouté et est **désormais accessible sur le site** de l'ED.

« La politique de ces appuis financiers gagnerait à être affichée plus clairement » (p. 5).

Lors de la réunion de rentrée des doctorants, sont bien précisées : les conditions et modalités d'attribution, la hauteur des aides accordées (350 euros pour mission en Europe et 500 euros pour les autres destinations) et la fréquence souhaitable de ces demandes. Une priorité est accordée de fait aux doctorants dont la thèse n'est pas financée. Par ailleurs, la direction de l'ED souligne sa détermination à répondre aux besoins du plus grand nombre et donc à être **au service de tous les doctorants**, contractuels ou non, se destinant vers des carrières de type universitaire ou pas. Il ne semble pas que nous puissions être pris en défaut sur ce point.

« Augmenter le nombre de cotutelles » (p. 5)

Concernant ce sujet, auquel est accordé un intérêt tout particulier dès lors que notre ED est tournée vers les langues, la civilisation et les sciences sociales portant sur des aires culturelles étrangères, l'ED applique la politique du Collège doctoral qui entend (avec raison) privilégier le qualitatif sur le quantitatif... ce qui se traduit cependant par un **accroissement constant mais bien maîtrisé** du nombre de nos cotutelles.

Encadrement et formation

Données chiffrées (p. 5)

On reconnaît des erreurs voire des contradictions concernant les chiffres apportés dans la première version du rapport. Ces données ont été revues et corrigées dans la version du dossier transmise tardivement, pour les raisons techniques évoquées : 242 inscrits, 62 directeurs de recherche, 12,4% de thèses financées (en cours), durée moyenne des thèses 4, 6 ans. Ajoutons que les taux de réussite des docteurs de l'ED122 qui se présentent au CNU varient selon les années de 90 à 100%.

Pas de « processus de validation explicite » (p. 5)

A la fin de chaque année universitaire, les doctorants sont invités à nous transmettre un état de leur participation à toute activité reconnue dans le cadre de la formation obligatoire (assistance aux journées d'études et colloques, séminaires, conférences). Au terme du parcours doctoral, une

attestation confirmant les 100h de formation est alors fournie. Cette formule souple mais contrôlée permet à des chercheurs de terrain ou à des enseignants en poste de moduler cette formation.

« Formaliser davantage son rôle propre dans la formation des doctorants » (p. 5)

L'ED122 a adopté un principe de formation à la recherche par la recherche qui porte ses fruits. Plutôt que des séminaires disciplinaires, ce sont des journées d'étude, proposées par des doctorants sur des sujets transversaux et associant tous les secteurs de l'ED et bien au-delà. Ces journées sont entièrement prises en compte par les doctorants eux-mêmes, ouvertes à des collaborations internes et externes. Elles associent des chercheurs confirmés et des spécialistes reconnus des sujets traités. Les projets sont soumis à l'approbation d'un comité scientifique.

C'est là une véritable **formation professionnalisante assistée et transversale** qui « met le pied à l'étrier » et étoffe très positivement un CV. Le dossier détaille la riche programmation des années précédentes. Nous joignons la liste en annexe à cette réponse.

Depuis la remise du dossier à l'AERES en octobre, se sont tenues les manifestations suivantes :

- *Les traumatismes de l'histoire contemporaine des pays latins vus par le cinéma* (en collaboration avec l'ED267 Arts et Médias, le Cinéma Panthéon et Sciences-Po) (octobre 2012).

- *La transmission : recherche et nouvelles technologies* (avril 2013), journée d'étude filmée et mise en ligne.

- *Réflexion sur les problèmes de l'émigration dans l'aire latine (Europe et Amérique du Sud)* (mars 2013). Autour de l'œuvre de Lina Proza, première dramaturge italienne entrant au répertoire de la Comédie Française, *Lampedusa Beach*. Cette collaboration très positive avec la Comédie Française qui sera poursuivie.

- *Des jardins autres*, en partenariat avec le Museum National d'Histoire Naturelle (mai 2013).

- *Médiatisation des arts et esthétisation des médias* (juin 2013, co-organisation de l'Université d'été de Madrid (avec l'ED267 Arts et Médias et l'Université Complutense) : 5 doctorants invités.

Pour la rentrée (premier trimestre de l'année 2013-2014) sont d'ores et déjà programmées des journées d'études portant sur :

- *La création féminine dans l'Europe latine et l'Amérique latine*

- *Le bouc émissaire*

Cette politique de journées transversales, autogérées par les doctorants sous la responsabilité d'un comité scientifique, est un réel motif de fierté. D'autres ED ont souhaité s'en inspirer. Nous nous permettons de contester le « manque de structuration explicite de l'offre de formation » pointé dans l'appréciation globale du rapport.

Sans doute n'avons-nous pas assez précisé que nous nous adossons précisément la politique scientifique de l'ED aux séminaires des équipes. Les informations concernant ces séminaires sont régulièrement transmises aux étudiants.

Doctoriales (p. 5)

Les Doctoriales du PRES ne sont ouvertes qu'à un nombre limité de doctorants. Chacune des deux sessions de 2010 et 2012 (auxquelles a participé activement la directrice de l'ED) a réuni 9 doctorants de notre Université dont 2 de l'ED122. Ce sont donc 4 doctorants qui ont pu en bénéficier et non un seul (p. 5).

Suivi et insertion

« Pas de suivi par dispositifs particuliers » (p. 6)

Nous avons mis en place des ateliers d'avancement des thèses centrés sur certains problèmes concrets : rédaction, bibliographie, prise de parole en public... Nous souhaitons que les nombreuses

initiatives prises dans le domaine de l'insertion par les ED de l'Université soient efficacement mutualisées.

Une réflexion sur la question des « présentations à mi-parcours » a été engagée par le Conseil de l'ED et statuera après compte rendu de l'expérimentation menée actuellement par l'ED514 « Monde anglophone, germanophone et Etudes européennes ».

Autres points importants

L'IHEAL cause de « relative division de l'ED » ? (p. 5)

La spécificité du CREDA ne saurait être un danger de division de l'ED. Même si l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine est géographiquement éloigné du siège de l'ED122, les Directeurs de recherche participent à la gestion de l'ED et sont partie prenante des réflexions et prises de décision. Comme il est dit en page 5, les doctorants du CREDA constituent un socle important de l'ED122. Ceux-ci sont informés et associés aux activités. Ils sollicitent, comme il se doit, des bourses et aides à la mobilité et obtiennent souvent une bonne part des contrats (4 sur 5, par exemple, en 2012).

L'un des points forts de l'ED repose précisément sur les convergences entre les recherches menées au CREDA et celles menées sur la langue, la civilisation et la littérature, tant en vue de l'enrichissement des thématiques comme de l'échange des réflexions et pratiques méthodologiques. Nous sommes attentifs à renforcer ces complémentarités.

Le site de l'ED122 et l'information aux doctorants

L'ED a fait porter ses efforts sur l'amélioration de la diffusion de l'information vers les doctorants. Une « newsletter » permettant de communiquer avec rapidité vient d'être créée et rappelle utilement les rendez-vous importants. Par ailleurs le site publie en ligne les Actes des journées d'études (après approbation du comité de lecture de l'ED) : sont actuellement accessibles à tous trois ensembles de communications ainsi que le film de l'importante journée d'étude sur *La transmission : recherche et nouvelles technologies* qui s'est tenue le 10 avril 2013.

L'ouverture sur l'international

Le rapport ne fait guère allusion à l'ouverture sur l'international qui est une dimension importante de notre politique scientifique. Des partenariats actifs ont été engagés non seulement avec d'autres universités françaises (qui le plus souvent nous ont sollicité) mais aussi avec des universités étrangères (signalons par exemples nos connexions avec Sciences-Po, l'EHESS, les universités de Nancy-Metz, Poitiers, Paris IV, Lyon II Lumière, mais aussi Sant Andrews à Edimbourg, CUNY, Chicago et évidemment de nombreuses universités italiennes, espagnoles, portugaises et latino-américaines, associées directement à nos domaines). Ces collaborations ont porté leur fruit dans plusieurs cas d'insertion professionnelle : une de nos doctorantes a été engagée à Sant Andrews en Grande-Bretagne, une autre à Roma Tre en Italie. De façon évidente, les journées d'étude et les séminaires proposés par l'ED sont éminemment **transversaux** (voir les séminaires 2008-2010 dans le dossier).

Conclusion

Nous reconnaissons un certain nombre d'approximations dans les informations administratives et les données chiffrées apportés dans le dossier. Nous en expliquons les causes. Nous regrettons cependant que celles-ci aient donné lieu à une appréciation générale que nous jugeons hâtive et qui sur bien des points n'offre qu'une idée partielle de notre fonctionnement. Nous espérons notamment avoir corrigé une appréciation à nos yeux très dépréciative soulignant au titre de « point faible » un « manque de formations thématiques transversales » (p. 6). Insistons enfin sur le fait que les 5 équipes de recherche qui composent l'ED122 (4 EA et une UMR) ont toutes obtenues lors de la récente évaluation par l'AERES des notes tout à fait élogieuses. Cela garantit l'excellence de l'adossement scientifique de l'ED.

Rappelons pour finir des chiffres qui ne semblent pas avoir été suffisamment pris en compte : l'ED a évolué de 170 doctorants inscrits en 2007 à **242 doctorants pour l'année 2012-2013**. C'est dire la réalité de son attractivité, de son intérêt pour les doctorants et donc sa légitimité dans le paysage des ED de notre PRES Sorbonne Paris Cité et, au-delà, dans celui des universités de l'Île de France.

Myriam Tanant (directrice de l'ED122 jusqu'en octobre 2012)
et **Pierre Civil** (actuel directeur de l'ED122)

Annexe

Journées d'Étude des doctorants de l'ED 122 de 2010 à 2012

13 mars 2010 : *Le Carnaval (dans l'aire méditerranéenne et latino-américaine)*. Journée d'étude organisée par Myriam Tanant et Célia Bussi (ED 122, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3)

1 avril 2010 : *(De) l'imagination à l'œuvre*. Journée d'étude organisée par Adèle Muller et Salomé Foehn (ED 122, Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3)

24 mars 2011 : *Musique, chant et danse en Europe latine et Amérique latine*. Journée d'étude organisée par Laure-Hélène Sacco et Vincianne Garmy (ED 122, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3)

26 et 27 mai 2011 : *Aux sources de la création artistique : Pastiche et variations autour de l'emprunt*. Journée d'étude organisée par Laurie-Anne Laget et Salomé Foehn (ED 122, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3)

5 - 12 juin 2011 : *Le coût et la gratuité*, participation à l'Université d'été de Venise (San Servolo) organisée par l'ED 267 *Arts et médias* (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3)

16 juin 2011 : *Des cris et des larmes : du moyen âge à nos jours*. Journée d'étude organisée par Flora Ramires (ED 122, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3)

24 novembre 2011 : *Multiculturalisme et art : expression et influence des voix du divers*. Journée d'étude organisée par Héloïse Behr et Roxanne Mamet (ED 122, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3)

29 et 30 mars 2012 : *Art, presse et littérature face aux régimes autoritaires*. Journées d'étude organisée par Marine Lopata et Aurore Ducellier (ED 122, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3)

30 et 31 mai 2012 : *Arts et folklores en Europe, en Amérique et en Afrique : regards croisés*. Journées d'étude organisées par Salomé Roth, Mélina Cariz, Vinciane Garmy (ED 122, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3) et Alice Delmotte (ED 411 Université de Lorraine).